

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1902

Artikel: Quand les peuples de l'Helvétistan se réveilleront
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand les peuples de l'Helvétistan se réveilleront

Jean-Daniel Delley • 25 février 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16741>

Quel prix à payer pour le siège suisse au Conseil des gouverneurs du FMI?

Les soulèvements populaires dans les pays arabes mettent en évidence les contradictions des Etats occidentaux qui, pour des raisons économiques et stratégiques, ont soutenu jusqu'au bout des dictateurs aujourd'hui déchus ou sur le départ. Si demain les peuples de l'Asie centrale renversaient leurs tyrans corrompus, la Suisse se trouverait dans une situation tout aussi embarrassante.

En 1992, le peuple approuve l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods – Fonds monétaire international et Banque mondiale. Mais Otto Stich, alors patron des finances fédérales, ne se contente pas de ce succès; il aspire à un siège au sein du Conseil des gouverneurs, l'organe exécutif de ces organisations. Un siège qu'il obtient après avoir constitué un groupe avec la Pologne, la Serbie et d'anciennes républiques soviétiques de l'Asie centrale : le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Kirghizstan, le Turkmenistan et l'Azerbaïdjan. D'où le surnom

d'Helvétistan accolé à ce groupe. Une réforme récemment envisagée par le FMI risque de faire perdre son siège à notre pays qui, aussitôt, renforce son groupe en accueillant le Kazakhstan.

Dans la foulée, la Confédération inaugure des programmes de développement¹¹ dans certains de ces pays pour faciliter la transition démocratique (Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizstan). Car la démocratie est à la peine dans ces ex-républiques soviétiques. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le site d'Amnesty International¹² : dictatures camouflées en régime présidentiel, violation des droits fondamentaux, absence de libertés politiques, contrôle de l'économie nationale par la clique au pouvoir, enrichissement personnel et pauvreté pour la majorité de la population.

Cette captation de la richesse par les familles au pouvoir trouve parfois des débouchés helvétiques. Ainsi la fille du président kazakh Nazarbaiev et son oligarque de mari ont acquis récemment à Genève une villa

pour près de 75 millions de francs. La fille aînée du président ouzbek Karimov, à la tête d'un empire industriel, a trouvé logement à son goût sur la colline de Cologny, à Genève¹³, moyennant plus de 18 millions. La fille cadette, sa voisine au bout du lac, moins modeste, a déboursé 43 millions. La Suisse, ses quartiers résidentiels et ses banques attirent visiblement des fortunes asiatiques trop considérables et trop rapidement acquises pour être honnêtes. Et depuis le 1er janvier 2011, ces acquisitions immobilières peuvent se faire en toute discrétion puisqu'elles ne sont plus publiées dans la *Feuille d'avis officielle*, par décision du législateur¹⁴.

Le prestige d'un siège de gouverneur au FMI et notre soif de pétrole et de gaz en provenance de l'Asie centrale justifient-ils la caution apportée à ces prédateurs? Et notre effort de coopération dans ces régions suffit-il à contrebalancer la saignée qu'imposent ces derniers à leurs peuples? Nous serions inspirés de débattre de ces questions avant qu'elles ne s'imposent brutalement.